

# Terminologie

## Collège

Le terme « Collège » désigne tous les campus et bureaux du Collège La Cité, incluant notamment :

- le campus principal et la Résidence à Ottawa
- le Centre des métiers Minto - campus Alphonse-Desjardins à Orléans
- le campus satellite de Hawkesbury
- le campus satellite de Toronto
- les bureaux d'Emploi Ontario à Orléans et à Casselman

## Communauté collégiale

Le terme « Communauté collégiale » désigne tout membre de la communauté étudiante ainsi que tout membre du personnel à temps plein et à temps partiel, incluant le personnel scolaire, le personnel de soutien et le personnel administratif du Collège La Cité. La communauté collégiale inclut également les entreprises qui fournissent des biens et des services au Collège, les diverses clientèles ainsi que les bénévoles.

## Compétences

Le terme « Compétences » désigne le savoir-agir qui est une combinaison de connaissances, de savoir-être et de savoir-faire et qui comporte la capacité de jugement dans diverses situations complexes.

## Talents

Le terme « Talents » désigne tout membre du personnel à temps plein et à temps partiel, futur ou actuel, ayant les compétences nécessaires pour réaliser la mission ainsi que la mission et la vision du Collège.

## Culture de bienveillance

Le terme « Culture de bienveillance » désigne un environnement où les personnes se sentent en sécurité, respectées et valorisées. Il s'agit aussi d'un environnement où :

- les personnes sont invitées à exprimer leurs besoins et leurs sentiments;
- les erreurs sont considérées comme des opportunités d'apprentissage;
- les réussites sont célébrées;
- les relations sont basées sur la confiance, la transparence et l'empathie.

## Flexible/flexibilité

Le terme « Flexible » ou « Flexibilité » signifie que la communauté étudiante aura un choix plus vaste en termes de modes de prestation de certains cours et au niveau des titres de compétences disponibles. Par exemple, un cours pourrait être livré à la fois en présentiel, à distance ou en comodal (en présentiel et à distance simultanément) afin de répondre aux divers besoins de la clientèle étudiante.

## Systèmes

Le terme « Systèmes » désigne tout type de système pouvant avoir de l'impact sur l'efficacité et l'efficience des activités du Collège, notamment les systèmes informatiques, électriques et mécaniques.

## Titres de compétences

Le terme « Titres de compétences » désigne la variété de programmes offerts au Collège, soit le certificat, le diplôme, le diplôme avancé, le postdiplôme ainsi que les baccalauréats de trois ou de quatre ans.